



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10/11/2023

Annonces de la ministre de la Culture en faveur de la photographie, à l'occasion de la 26ème édition de Paris Photo

Des dispositifs de soutien renforcés

- **Le programme de résidences photographiques *Capsule*** sera doublé à partir de 2024 au sein de 28 centres d'art et lieux de production et de diffusion de la photographie. Ce dispositif ambitieux vient consolider les missions des centres d'art pour le soutien et l'insertion professionnelle des photographes sur le territoire. Avec un doublement de son financement, *Capsule* vise des objectifs de parité, de diversité et améliore les conditions de production des artistes.
- **Une nouvelle commande photographique, "Réinventer la photographie", sera lancée en 2024.** Cette commande photographique, menée en partenariat avec le Centre national des arts plastiques (CNAP) permettra à vingt photographes de réaliser un projet inédit autour de l'invention de la photographie, en hommage à Nicéphore Niépce, dans la perspective de la célébration du bicentenaire de la photographie en 2026-2027. Elle sera exposée dans différents lieux en France et à l'étranger à l'occasion de cette grande célébration historique.
- Rima Abdul Malak rappelle enfin que la grande commande pour le photojournalisme, *Radioscopie de la France, regards sur un pays traversé par la crise sanitaire*, confiée à la Bibliothèque nationale de France en 2021, fait l'objet d'une valorisation inédite sur l'ensemble du territoire. **Plus de 60 événements en métropole et sur les territoires ultra-marins** (expositions, projections, colloques) réunissant les œuvres des 200 photographes lauréats, jalonnent l'année 2023-2024 avant la grande rétrospective à la BnF au printemps 2024. 2000 tirages issus de la grande commande entrent également dans les collections de la BnF.

Une attention portée aux femmes photographes

Le ministère de la Culture développe depuis plusieurs années une politique volontariste en faveur de l'égalité femmes-hommes, notamment dans le secteur de la photographie, à travers plusieurs actions :

- ***Elles x Paris Photo***, initié par le ministère de la Culture en 2018 en partenariat avec Paris Photo. Ce programme a permis une progression réelle des femmes photographes exposées au sein de la foire, de 20% en 2018 à 36% en 2023. Pour célébrer les cinq ans du parcours en 2023, le livre *ELLES*, publié aux éditions Textuel et soutenu par le ministère de la Culture et Kering, met en lumière les œuvres et la parole de 130 photographes contemporaines qui ont traversé cette aventure.
- Le ministère de la Culture lance, en partenariat avec la Cité internationale des arts à Paris et avec le soutien de la fondation d'entreprise Neuflyze OBC et l'ADAGP, **le programme de résidences *Elles & Cité*** (d'un montant de 110 000 euros/an) à destination des femmes photographes **en milieu de carrière**. Les 6 premières lauréates du programme, **Catherine Cattaruzza, Anna Filipova, Elise Fitte-Duval, Marion Gronier, Alexandra Pouzet et Andréa Vamos** bénéficieront durant trois mois

d'une allocation de vie de 2000 euros/mois, d'un atelier-logement au sein de la Cité internationale des arts et d'un accompagnement artistique et professionnel par un mentor.

- Le ministère de la Culture soutient des bourses de production dédiées aux femmes photographes : le **Prix Françoise Demulder** en partenariat avec le festival **Visa pour l'image** de Perpignan et celles **Les femmes s'exposent** (Houlgate) dont les deux lauréates 2023, **Isabelle Serro et Camille Brasselet**, viennent d'être sélectionnées.

Un engagement en faveur de la scène photographique française

La ministre de la Culture souhaite accroître la visibilité donnée à la scène photographique française au sein des institutions publiques, et ce afin de lui permettre un meilleur rayonnement en France et à l'international. Les conventions d'objectifs entre le ministère de la Culture, les lieux et festivals subventionnés sont renforcées, ayant pour but de faire progresser leur part au sein des programmations.

La ministre de la Culture salue l'action du réseau Diagonal, réunissant 27 structures de production et de diffusion dédiées à la photographie. En 2022, **68% des photographes** exposés dans les centres photographiques étaient issus de la scène française **et 25 expositions** seront co-produites et mises en circulation au sein du réseau ou avec d'autres partenaires du champ des arts visuels en France et à l'étranger, entre 2023 et 2025.

Une protection et une valorisation du patrimoine photographique grandissante

L'année 2022-2023 a été marquée par des donations sans précédent à l'Etat, notamment à la Bibliothèque nationale de France (agence NOOR, collectif Noir limite, Kate Barry, Denis Roche...) ainsi qu'à la Médiathèque du patrimoine et de la photographie, qui a elle seule a reçu 21 fonds photographiques incluant des archives, des tirages et des négatifs, parmi lesquels les fonds des photojournalistes Christine Spengler, Gilles Caron, Stanley Greene, les photographes de l'agence Magnum, Jean Gaumy, Patrick Zachmann, ou encore ceux des artistes Michael Kenna, John et Claude Batho, Denis Brihat, Dolorès Marat...

Les **Archives Nationales** ont reçu le fonds du service photographique du journal *Le Monde* en 2022 ainsi que celui des archives de *Libération* en 2023 (500 000 tirages), lequel donne lieu à une exposition célébrant les 50 ans du journal, présentée actuellement dans la cour des Archives Nationales.

Le ministère de la Culture a missionné la **Société française de photographie (SFP)** pour conseiller et accompagner les donateurs et ayants-droit dans leurs démarches pour l'intégration de leurs fonds au sein des institutions nationales. La SFP porte par ailleurs le projet **Iconos Photo**, nouvelle plateforme de ressources en ligne, accessible aux chercheurs et au grand public, dont l'ambition est de répertorier l'ensemble des collections, fonds et archives photographiques conservés par les institutions publiques françaises. **Elle sera lancée le 19 décembre 2023 au Jeu de Paume.**

Rima ABDUL MALAK souhaite par ce plan ambitieux témoigner de son soutien à un secteur fragilisé et l'aider à mieux sécuriser son avenir à l'aune d'évolutions technologiques qui ne pourront s'affranchir du respect du droit d'auteur et de la défense d'une création photographique originale.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr